

Le huit du mois d'aoust de l'an mil sept  
 cent quarant deux est decedée de ce monde  
 une fille du legitime mariage de Louis paris  
 maschon de son stil et danne Joseph denekre  
 agée de quatre mois aux environ qui fut baptisée  
 a la maison par la sage femme ~~a la maison~~  
 a cause du peril evident de mort et le noeuf  
 fut inhumé dans le cimetiére de cette paroisse  
 par moy curé soussigné en presence de son  
 pere et de nicolas Joseph buret qui a signé  
 cet avec moy le jour mois an que dessus et le  
 pere a mis sa marque ordinaire ne sachant  
 écrire de ce interpellé  
 marque de X Louis + A. f. b. Kindt prtre  
 n. Joseph buret

S.1742.8.8

le huit du mois d'aoust de l'an mil sept  
 cent quarant deux est decedée de ce monde  
une fille du legitime mariage de Louis paris  
 maschon de son stil et danne Joseph denekre  
 agée de quatre mois aux environ qui fut baptisée  
 a la maison par la sage femme  
 a cause du peril evident de mort et le noeuf fut  
 inhumée dans le cimetiére de cette paroisse  
 par moy curé soussigné en presence de son  
 pere et de nicolas Joseph buret qui a signé  
 cet avec moy le jour mois an que dessus et le  
 pere a mis sa marque ordinaire ne sachant  
 écrire de ce interpellé  
 marque de X Louis  
 paris A. f. b. Kindt prtre  
 n. Joseph buret